Comité Départemental
de la Retraite Sportive du Doubs

CODERS–25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

Procès-verbal
de l'Assemblée générale du 13 mars 2020

Relais Amical (RSBO) – 1, rue Fresnel à Besançon

Présent(e)s : voir feuille d'émargement en annexes 1 et 2.

Ordre du Jour

- ✓ Accueil, émargement des personnes présentes, bilan des personnes présentes et représentées
- ✓ Mot d'accueil du président
- ✓ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019
- ✓ Rapport d'activité par le secrétaire
- ✓ Rapport financier par le trésorier
- ✓ Rapport des vérificatrices aux comptes
- ✓ Vote du quitus
- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Parole aux adhérents

Fin de l'assemblée générale ordinaire et ouverture de l'assemblée générale élective

- ✓ Présentation rapide des candidats
- ✓ Élection des candidats et proclamation des résultats par les scrutateurs
- ✓ Élection du président et des membres du bureau
- ✓ Allocution du président nouvellement élu
- ✓ Présentation et vote du budget prévisionnel pour l'année 2020
- ✓ Intervention des adhérents

Accueil

Le Président Claude Gady souhaite la bienvenue aux participants et transmet les excuses de quelques personnes qui n'ont pas pu assister à cette AG. Il salue la présence de Pierre Seguin, Président du Comité régional de la Retraite Sportive et de Bernard Devise, Instructeur fédéral, représentant le Président de la FFRS.

Claude Gady explique que cette session se déroulera dans des conditions très particulières car les dispositions fédérales prescrivant l'annulation de toutes les réunions et AG suite à l'alerte sanitaire du coronavirus sont arrivées le matin même, trop tard pour informer tous les participants et annuler cette AG. Le déroulement de la réunion sera cependant ramené au strict nécessaire, en réduisant autant que possible les interactions entre individus notamment lors de la seconde partie réservée à l'AG électorale.

Tous les électeurs étant présents ou représentés, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

↳ Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2019 n'appelle aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité par le Secrétaire Rémi Brendel

Avant d'examiner en détail le cas particulier de notre département, il est intéressant de le situer dans son contexte national et régional. Le premier histogramme ci-dessous compare la présence des clubs de retraite sportive dans les différentes régions de France (les nombres de clubs sont indiqués entre parenthèses) où il apparaît que la région de Bourgogne-Franche-Comté se situe au 5ème rang en nombre de licenciés.

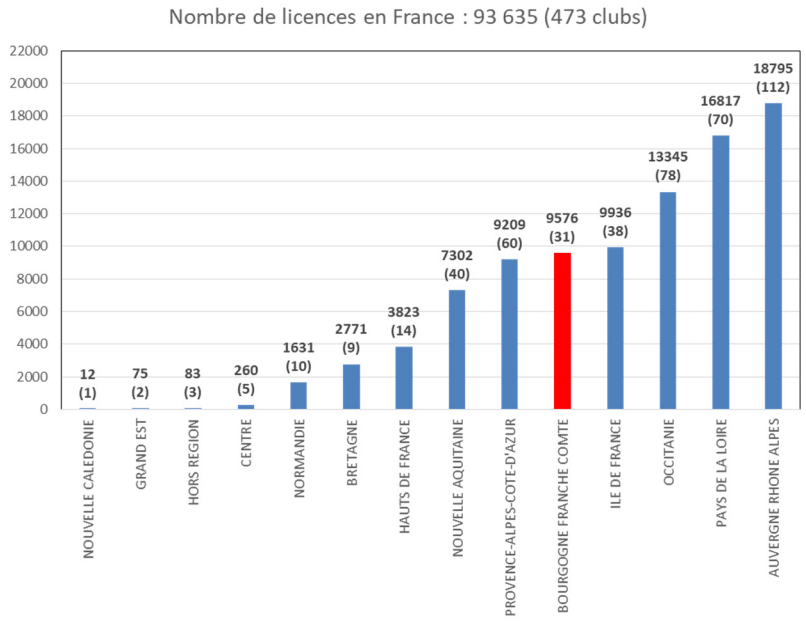

Le deuxième histogramme compare les situations dans les différents départements de la région Bourgogne-Franche-Comté où le Doubs se situe à la 3ème place mais très loin derrière le département de Saône-et-Loire qui rassemble à lui seul plus de 60 % des licenciés de la région.

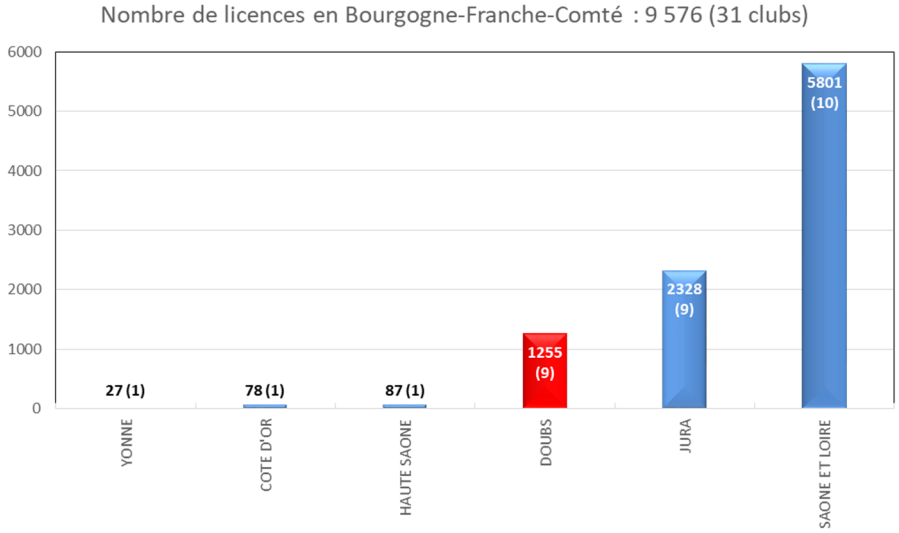

Comme le montre le troisième histogramme ci-dessous, le département du Doubs se caractérise par un dynamisme spectaculaire aussi bien en ce qui concerne l'accroissement du nombre de licenciés que du point de vue du nombre de clubs créés chaque année.

Ces chiffres très encourageants sont à porter au crédit de l'équipe de développement du CODERS qui ne ménage ni son temps ni sa peine pour aller à la rencontre des habitants, aussi bien des villes que des campagnes, pour leur présenter les différentes activités, pour les motiver et les convaincre de créer de nouvelles associations de retraite sportive avec le succès que l'on voit.

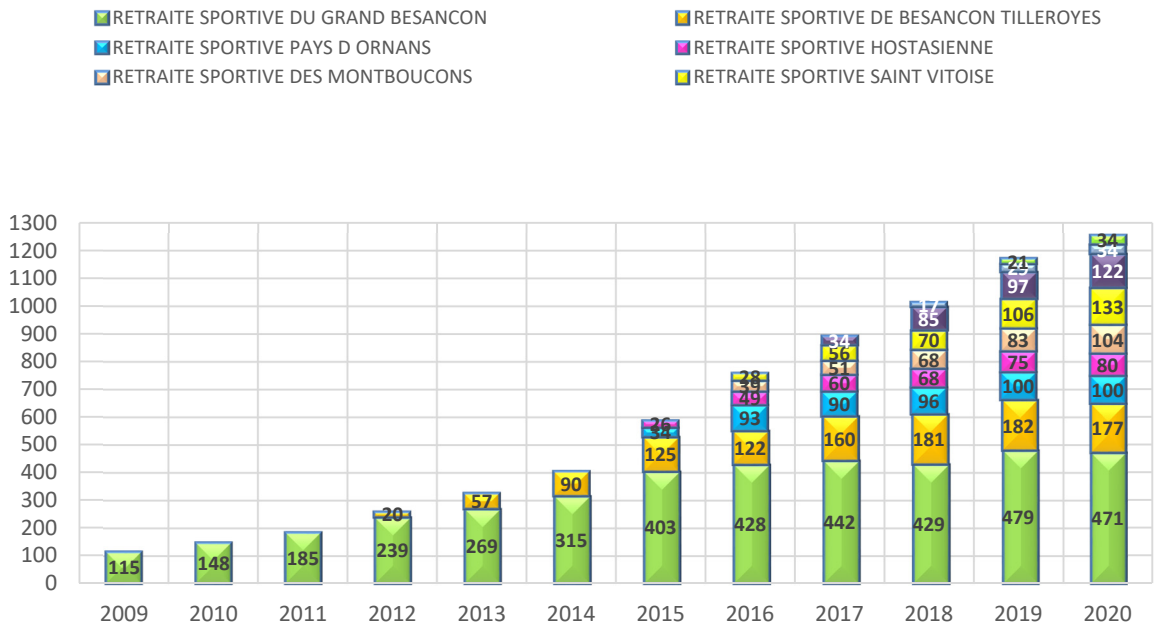

Mais la création d'un club ne s'arrête pas à la réunion d'une AG constitutive ni à l'élection d'un Comité directeur, il convient également de l'assister lors de la phase délicate de démarrage pendant laquelle le club ne dispose pas encore d'animateurs en nombre suffisant pour encadrer les activités sportives. Cette phase de transition repose en grande partie sur la solidarité des animateurs des autres clubs du département qui se mettent à disposition de la nouvelle association pour assurer les séances d'activités. Leur engagement désintéressé mérite d'être reconnu et salué.

Le complément indispensable du développement est la formation des animateurs qui constitue l'autre grande mission du Comité départemental. L'histogramme suivant indique pour chaque club du département le nombre d'animateurs fédéraux diplômés et le nombre d'animateurs en formation toutes disciplines confondues. Avec 160 animateurs bénévoles pour 1 255 licenciés, soit 1 pour 8 environ, la qualité de l'encadrement peut être considérée comme satisfaisante d'autant plus que souvent un même animateur peut encadrer plusieurs activités. Cependant ce chiffre global dissimule des disparités parfois importantes entre les clubs et les disciplines.

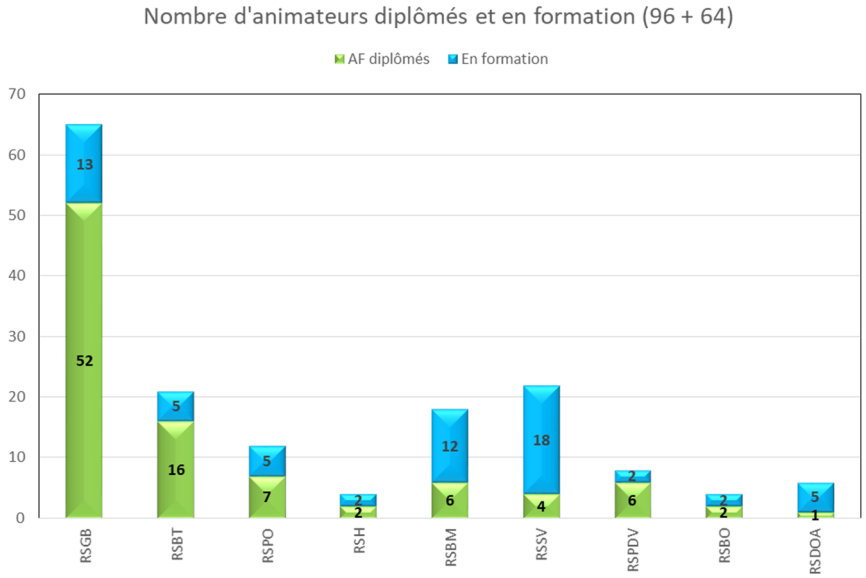

Le compte de résultat sera présenté en détail par le trésorier mais un examen des charges d'exploitation représentées sur le diagramme simplifié ci-dessous démontre l'importance de la mission de formation. La part du budget consacrée à la formation atteint en effet près de 80 % des ressources financières du CODERS. Ainsi, si le développement mobilise la plus grande partie des ressources humaines du Comité départemental, c'est la formation qui domine son budget.

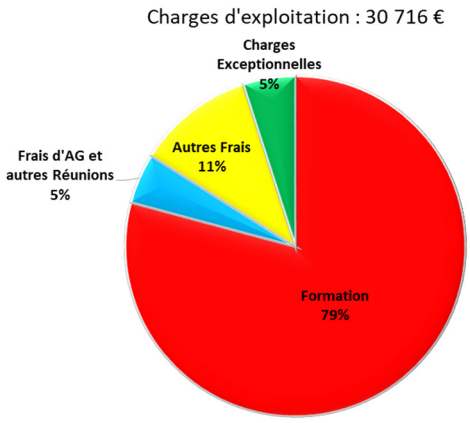

Les paragraphes suivants résument les principaux évènements qui ont balisé l'activité du CODERS au cours de l'année 2019.

Création du club d'Arbouans (RSDOA)

Les premiers contacts ont pu être établis grâce aux liens familiaux de deux dirigeants de la RSBT avec des personnes intéressées de la commune.

Une journée découverte a été organisée le 28 septembre 2018 réunissant une trentaine de personnes. Pendant la phase de transition qui a précédé la création officielle du club, les activités sportives ont pu commencer grâce à la RSBT qui a servi de club support en inscrivant temporairement les futurs adhérents afin qu'ils soient licenciés et assurés par la FFRS.

L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 23 novembre 2018 pour former le Comité directeur dont le bureau est ainsi constitué :

- Michèle MAGNIN FEYSOT : Présidente,
- Alain MARIOTTI : Vice-Président,
- Dominique MARIOTTI : Secrétaire,
- Marcel PERSONENI : Secrétaire Adjoint,
- Monique HUMBERT : Trésorière,
- Louis HUMBERT : Trésorier adjoint.

Le club de Retraite Sportive des Ours Arbouans (RSDOA) a été officiellement créé le 19 janvier 2019 et compte actuellement 34 licenciés.

Rioz (Haute-Saône)

La mission de développement en Haute-Saône relève de la compétence du club de Marnay et du Comité régional ; du fait de sa proximité géographique, le CODERS du Doubs a été sollicité pour contribuer à cette opération. Deux journées de découverte ont été organisées le 11 mai et le 6 novembre 2019. Les tractations se poursuivent pour la création d'un club de Retraite sportive.

Vieilley (Doubs)

Les premiers contacts ont été pris lors de la journée découverte à Rioz et l'initiative a été facilitée par le fait que Mme la Maire de Vieilley est adhérente de la RSGB et par le soutien de l'association « Les 5 Fontaines » de Vieilley.

La journée de découverte organisée le 12 octobre 2019 a réuni une quinzaine de personnes.

Deux candidates se sont déjà portées volontaires pour suivre une formation d'animatrices en marche nordique.

L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 10 mars 2020 à Palise. Après lecture et discussion, les statuts ont été définitivement adoptés et les participants ont élu leur Comité directeur dont le Bureau est composé de :

- Arlette GAUTHEROT : Présidente,
- Françoise AMIOT : Secrétaire,
- Brigitte BUCHETET : Trésorière.

Le CODERS s'est engagé comme il le fait habituellement à apporter son aide au nouveau club pour les démarches administratives, pour les demandes de subventions et pour l'animation des activités pendant la phase de démarrage.

Journée interclub le 19 juin 2019 à Houtaud

À l'initiative du club de la Retraite Sportive Hostasienne et du CODERS, une journée de convivialité à laquelle tous les clubs du Doubs ont été invités a été organisée à Houtaud. Différentes activités sportives ont été proposées le matin. Après le repas pris dans la salle des fêtes, les participants ont pu se détendre avec différentes activités ludiques.

Plus d'une centaine de licenciés des clubs du Doubs ont participé à cette journée de sport et de détente.

Conférences médicales 2018–2019

Plusieurs conférences médicales ont été organisées durant la saison 2018–2019 par le Dr Michel JACQUES, médecin régional de la Retraite sportive :

- le 6 septembre 2018 à la RSBM à Besançon,
- le 15 novembre 2019 à Vieilley,
- le 22 novembre 2019 à Arbouans,
- le 18 décembre 2019 à Saint-Vit.

Le CODERS a également participé à l'organisation d'une conférence gratuite et ouverte à tous présentée par trois chirurgiens (urologie, cardiologie et traumatologie) le 13 février 2019 au Kursaal de Besançon sur le thème : « Pratique du sport chez les seniors : enjeux, risques, bénéfices… »

Demandes de subvention

o Agence Nationale du Sport (ex CNDS)

Trois projets ont été présentés :

- 1er projet : *Sport senior en milieu rural*, destiné à financer les opérations de développement. Sur un montant demandé de 1 500 € une subvention de **700 €** a été obtenue.
- 2ème projet : *Bénéfices et risques du sport senior*, destiné au financement des conférences médicales. Sur un montant demandé de 1 500 € une subvention de **800 €** a été obtenue.
- 3ème projet : *Formation continue des animateurs bénévoles*, destiné au financement de la formation. Un montant de 1 500 € a été demandé mais le projet n'a pas été retenu.

o Conseil départemental

Un dossier de demande de subvention a été présenté dans le cadre de la politique en faveur du sport et l'accompagnement des comités départementaux sportifs dont les critères d'analyse portent sur :

- La formation des bénévoles (prise en charge de 30 % du coût total avec une aide plafonnée à 2 000 €).
- L'achat de matériel sportif (prise en charge de 50 % du coût avec une aide plafonnée à 1 500 €).
- L'emploi sportif (forfait de 5 000 € pour un temps complet, forfait de 2 500 € pour un mi-temps, forfait de 1 250 € pour un quart-temps).
- Promotion de la discipline (prise en compte du nombre de licenciés et de l'organisation des compétitions départementales).
- Actions en lien avec les objectifs du Département : prise en compte des actions en lien avec la Réussite Éducative (RE) et l'Inclusion Sociale (IS) dans le projet de développement du comité.

Le projet présenté concerne la formation des bénévoles pour un montant demandé de 2 000 €. L'instruction du dossier est en cours.

o Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

En principe le CDOS peut apporter une aide individuelle au financement de la formation des animateurs mais l'organisation de la formation à la Fédération de retraite sportive qui prend en charge la totalité des frais de formation ne permet pas de présenter des demandes individuelles. C'est pourquoi un dossier expliquant l'organisation et le financement de la formation à la FFRS a été présenté au CDOS précisant que pour l'année 2018 le coût des stages de formation s'est élevé à 9 153 €, en réponse le CDOS a alloué au CODERS subvention d'environ 5 000 €.

Référents formation pour les inscriptions du CODERS–25

Le Bureau exécutif du CODERS-25 réuni le 10 septembre 2019 a confirmé que les seules personnes habilitées par la FFRS à inscrire les candidats aux stages de formation sont désormais Régine BÔLE et Jacques DUSSOUILLEZ (une troisième personne désignée s'est désengagée de cette mission). Des formulaires d'inscription ont été mis au point

pour chaque type de formation et une procédure d'inscription en ligne, en cours de test actuellement, a été proposée.

Communication

Suite au piratage du site Internet du CODERS, Daniel VAN LABEKE a été chargé de construire un nouveau site dont il assure l'administration. Ce site : https://coders-doubs25-ffrs.com/ est à présent opérationnel.

À souligner l'action efficace de Patricia Tassi qui publie régulièrement des articles dans l'Est Républicain et dans le magazine fédéral Vital'ité pour promouvoir les actions du CODERS et faire connaître les clubs du département.

Récompenses

Bernard GRIFFOND, animateur fédéral à la RSGB et Mireille CLERC, animatrice fédérale et secrétaire de la RSGB ont été honorés et remerciés pour leur engagement bénévole et leur dévouement à la cause de la Retraite sportive en recevant tous deux la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif remises par le Président Claude GADY respectivement lors de l'AG de la RSGB du 11 avril 2019 et lors du repas de rentrée de la RSGB le 10 octobre 2019.

Plus récemment, Madeleine VOLCKMANN, animatrice fédérale, a été distinguée de la même façon lors du partage de la galette co-organisée le 16 janvier 2020 par la RSBM et le CODERS-25. Très prochainement, Pierre ROBERT, animateur fédéral, recevra la même récompense.

Rapport financier par le Trésorier adjoint Jean-Marie Parrenin

(Voir détails en annexe 3).

Charges d'exploitation	Exercice 2019	Prévision 2019	Exercice 2018
Fournitures Administratives et achats divers	**612,72**	***200***	**95,86**
Formation	**23 830,00**	***21 800***	**17 485,00**
Frais d'AG et autres Réunions	**1 439,44**	***1 000***	**570,00**
Autres Frais	**3 348,64**	***1 245***	**2 569,25**
Charges Exceptionnelles	**1 48,00**	***400***	**400,00**
Total des Charges	**30 715,80**	***24 645***	**21 120,11**
Excédent ou Déficit	**+4 873,59**	***+1 117***	**+3 648,00**

	Exercice 2019	Prévisions 2019	Exercice 2018
Formation	**7 086,00**	***11 462***	**9 515,00**
Cotisations / Licences	**10 025,00**	***9 600***	**9 441,00**
Autres Produits	**8 873,29**	***4 700***	**4 605,25**
Produits Exceptionnels	**9 605,10**	***0***	**1 206,86**
Total des Produits	**35 589,39**	***25 762***	**24 768,11**
Excédent ou Déficit	**+4 873,59**	***+1 117***	**+3 648,00**
Pour information nombre d'adhérents		*1 200*	1 180

Le résultat 2019 se solde par un excèdent de 4 873,59 €.

Dépenses

Forte augmentation des charges + 45 % principalement due à l'augmentation des frais de formation : + 36 % (79 stages de formation) et aux postes *frais de missions* et *frais de déplacements* : + 54 % liés au soutien des clubs d'Ornans, d'Arbouans et au démarrage de Vieilley. Le poste *charges exceptionnelles* représente les subventions versées à la RSPO (100 €), à la RSDOA (500 €) et à la RSGB (300 € pour conférence médicale).

Recettes

Mais aussi augmentation des recettes + 43 % due aux cotisations : + 3 % mais surtout aux subventions :

- 1 150 € de la fédération pour le soutien des clubs d'Ornans et d'Arbouans
- 5 000 € du Comité Olympique
- 1 500 € de l'Agence Nationale du sport
- 8 920 € de subvention exceptionnelle du CORERS Bourgogne-Franche-Comté.

Bilan 2019

Actif	2019	2018
Actif Circulant	**25 612,39**	**20 738,80**
Immobilisation financière (parts sociales Crédit Agricole)	30,40	
512000 Crédit Mutuel (Compte Courant)	2 554,83	3 889,76
512200Crédit Mutuel (Compte sur Livret)	23 027,16	16 849,04
Total	**25 612,39**	**20 738,80**

Passif	2019	2018
Capitaux Propres (Fonds Associatifs)	**25 612,39**	**20738,80**
119000 Report à nouveau	20 738,80	17 090,80
120000 Résultat net de l'exercice *	4 873,59	3 648,00
Total	**25 612,39**	**20 738,80**

L'actif est représenté par :

- Le compte courant : 2 554,83 €
- Le livret A : 23 027,16 €
- Les parts sociales du Crédit Agricole : 30,40 €
- Total 25 612,39 €

Au 31 décembre 2019, au passif, le montant des Fonds Propres est de 25 612,39 € soit une augmentation de 23 %.

Conclusions

1) sans les subventions, notre résultat serait déficitaire de presque 13 482 €
2) au 31 décembre 2019, nos engagements de formation nets représentent 54 % de notre trésorerie (25 612 €)

Claude Gady attire l'attention sur le fait que la situation financière favorable actuelle est effectivement une conséquence des subventions qui ont été accordées mais il est à craindre qu'elles diminuent de façon significative dans l'avenir. Par exemple les subventions versées par le CDOS en fonction des diplômes obtenus au cours de l'année s'élevaient à 5 300 € en 2018 alors qu'en 2019, pour un nombre comparable de diplômes, la subvention n'a été que de 1 820 €. Cette réduction s'explique par une diminution générale du montant des subventions départementales et par une augmentation du nombre de demandes. Il n'est pas certain non plus que le Comité régional continue de reverser des marges aussi importantes aux CODERS. Cette réduction des subventions pourrait à terme conduire à augmenter le montant des cotisations.

Rapport des vérificatrices aux comptes, Colette Burdet et Thérèse Lemoine

« Le trésorier, Christian Poty, et le trésorier adjoint, Jean-Marie Parrenin nous ont reçues le vendredi 7 février 2020 pour l'examen des comptes, le Président Claude Gady était également présent et Jean-Louis Depierre, candidat au siège de trésorier-adjoint, nous a rejoint en fin de séance. Toutes les pièces nécessaires à la vérification des comptes ont été mises à notre disposition : compte d'exploitation, bilan, documents bancaires et toutes les pièces justificatives. Nous avons examiné les charges de chaque compte pour un total de 30 715,80 € ainsi que l'origine des produits composés principalement des subventions et des cotisations pour un total de 35 589,39 €. Le résultat positif constaté s'élève à 4 873,69 €. Nous avons terminé par le bilan qui se monte à 25 612,39 € correspondant au solde bancaire du compte courant, du compte épargne et aux parts sociales du Crédit Agricole. Nous témoignons que la comptabilité est tenue de façon rigoureuse, que les pièces sont bien classées et mises systématiquement à notre disposition. En conséquence, nous demandons à l'Assemblée d'accorder le quitus au trésorier pour l'exercice 2019. »

Claude Gady témoigne de la rigueur bienveillante des contrôles effectués par les vérificatrices aux comptes.

↳ L'assemblée générale vote le quitus au Trésorier à l'unanimité.

Rapport moral par le Président Claude Gady

Chers amis, vous le savez, pour moi c'est toujours un immense plaisir de vous présenter mon rapport moral mais cette année il revêt un caractère exceptionnel puisqu'il s'agit du bilan d'une mandature de 4 ans. Je pourrais être très bref en disant tout simplement ce fut un **mandat bien rempli** mais vous seriez déçus donc je vais mettre en exergue quelques points particuliers.

En matière de développement :

De nombreuses actions ont été conduites par une équipe dynamique, efficace, enthousiaste, passionnée.

De nombreux contacts ont été pris auprès des maires, des élus, du monde du sport, il a fallu trouver des personnes relais dans les lieux où la retraite sportive n'existait pas encore.

Nous avons participé à de nombreuses portes ouvertes, à des salons, à des forums, à des réunions, à des colloques, pour faire connaître nos clubs, nos activités, notre Fédération et notre CODERS.

Il est vrai qu'il en faut de l'énergie, du temps, de l'enthousiasme, de la patience, de la passion, pour réussir la création d'un club ; c'est une action collective entièrement tournée vers la réussite.

Mais quel plaisir de nous retrouver ensemble un samedi ou un dimanche matin, animés d'une foi inébranlable et d'un sens réel de la communication pour convaincre des retraités à rejoindre la FFRS.

Vous aviez toujours le sourire et le mot qu'il fallait pour décider les hésitants à nous rejoindre quand bien même l'accueil que nous recevions parfois n'était pas enthousiaste mais nous avions vite fait de lever ces petits obstacles pour les convaincre de devenir adhérents parfois même des dirigeants voire des animateurs.

Que puis-je dire d'autre que bravo !

Vous méritez bien nos félicitations d'ailleurs nos résultats sont suffisamment éloquents.

Les Adhésions

En 2015 nous étions 759 adhérents répartis en 6 clubs, aujourd'hui nous sommes 1 252 dans nos 9 clubs et 10 depuis le 10 mars avec la création du club de Vielley – Palise.

Nos clubs encadrés par plus de 120 dirigeants sont animés par 96 bénévoles diplômés et 8 accompagnants sportifs (soit près de 13%) et 64 animateurs sont actuellement en formation.

Il est vrai qu'il y a lieu d'être pleinement satisfait : quel dévouement, quel succès !

Bien évidemment nous allons poursuivre nos efforts dans ce domaine essentiel qu'est le développement. À l'avenir nous allons être plus modestes en matière de création de club (l'objectif 2024 pourrait être de 11 à 12 clubs dans le Doubs) tant il nous apparaît indispensable de faire une pause de telle sorte que les clubs nouvellement créés s'approprient progressivement, les procédures, l'esprit de notre fédération, de nos CORERS et CODERS, les principes de fonctionnement et que leurs Présidents trouvent suffisamment de bénévoles – dirigeants et animateurs – pour assurer la pérennité de leur club.

Ils peuvent compter sur le soutien et les conseils du Comité directeur du CODERS.

La formation

Comme je viens de le dire, un gros effort a été réalisé dans la détection et la formation de nos animateurs ces dernières années, certes la détection des futurs animateurs ressort de la compétence des clubs, je sais que cela n'est pas toujours aisé mais il s'agit d'une mission essentielle car sans eux nos associations seraient incapables de fonctionner, c'est l'affaire de tous.

Les Instructeurs, une déception, une grosse déception toutefois : l'impossibilité malgré tous nos efforts de détecter des instructeurs dans notre CODERS. Mais nous y parviendrons j'en suis convaincu.

Les inscriptions aux stages nécessitent réactivité, disponibilité et minutie, cette fonction extrêmement importante a été exécutée au cours du mandat par Alain et par Régine qui lui a succédé. Jacques vient de la rejoindre : je tiens à les féliciter chaleureusement pour leur remarquable efficacité, croyez-moi ce n'est pas simple car la moindre petite erreur comme on dit se paye cash bravo.

Les finances

Elles sont saines, elles ont toujours été gérées par nos trésoriers – Jean Marie et Christian – particulièrement compétents, méticuleux, avec une très grande rigueur, d'ailleurs Colette et Thérèse nos vérificatrices aux comptes que je remercie pour leur efficacité et leur dévouement, n'ont pas manqué de mettre en évidence le sérieux avec lequel est tenue la comptabilité.

À l'avenir le CODERS poursuivra son effort financier, en s'efforçant de prendre en charge la totalité des frais de formation (exception faite bien évidemment des frais de déplacement et PSC1). Il appartiendra au Comité

directeur qui va être élu dans quelques instants d'en décider ; il est vrai que l'effort consenti chaque année pour la formation pèse lourdement sur notre budget ; les subventions accordées notamment par la FFRS et le CDOS contribuent à notre effort mais seront-elles maintenues à ce niveau dans les prochaines années ?

Il appartiendra aux nouveaux dirigeants de proposer les mesures les mieux adaptées (certainement une petite hausse des cotisations ?).

L'administration

La partie administrative est parfaitement gérée par un secrétariat exceptionnel, compétent, disponible et dévoué. Merci Rémi et Christiane.

Communication

Notre site, bien qu'assez peu consulté, est un outil efficace et indispensable de communication et d'information, je tiens à remercier chaleureusement Daniel pour avoir, non sans difficulté, réussit à le rendre à nouveau opérationnel après un piratage intervenu en 2019.

La vie du CODERS est parfaitement relatée à travers les articles que Patricia fait paraître régulièrement dans notre bulletin national et sur notre site. Je la remercie.

Par ailleurs en 2019–2020, j'ai décerné la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif en reconnaissance de leur action bénévole pendant une quinzaine d'années à 4 de nos animateurs : Bernard, Mireille, Madeleine et dans quelques jours Pierre, ils ont eu l'honneur de la presse écrite. Je les félicite à nouveau.

Je tiens à remercie Hamand dirigeant du CDOS qui m'a aidé dans la présentation de ces dossiers.

Conclusion

Notre mandat va prendre fin dans quelques instants mais avant, je voudrais exprimer encore une fois toute ma satisfaction aux élus sortants et à tous ceux qui nous ont aidés.

Nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait ensemble pour la Retraite sportive du Doubs.

J'exprime mes remerciements les plus chaleureux aux membres de notre Comité directeur qui par leur engagement bénévole, leur disponibilité, leur état d'esprit ont permis de développer, de faire évoluer, de faire connaître et reconnaître notre CODERS 25 mais aussi aux dirigeants de nos clubs, aux référents formation et aux animateurs pour leur compétence et leur dévouement.

Je tiens à souligner que cette action commune n'a pu se réaliser que grâce à une ambiance conviviale et détendue basée sur une confiance réciproque.

Je souhaite bonne chance à la nouvelle équipe qui va être élue dans quelques instants.

MERCI !

Élection du Comité directeur

Corps électoral, décompte des voix au 31 août 2019

			1-20	21-50	/50	**Total**	**Électeur**
25001	Retraite Sportive du Grand Besançon (RSGB)	470	1	2	9	**12**	Claude GADY
25002	Retraite Sportive de Besançon Tilleroyes (RSBT)	169	1	2	3	**6**	Gérard LOYE[1]
25003	Retraite Sportive Pays d'Ornans (RSPO)	93	1	2	1	**4**	M.-F. TEYSSIEUX
25004	Retraite Sportive Hostasienne (RSH)	70	1	2	1	**4**	Jacques CLAUDET[2]
25005	Retraite Sportive de Besançon Montboucons (RSBM)	94	1	2	1	**4**	Éric GERMAIN
25006	Retraite Sportive Saint Vitoise (RSSV)	125	1	2	3	**5**	Michel ROLLAND
25007	Retraite Sportive Plateau de Valdahon (RSPDV)	118	1	2	2	**5**	Robert TALLONE
25008	Retraite Sportive de Besançon Ouest (RSBO)	33	1	2	0	**3**	J.-M. LALLEMENT
25009	Retraite Sportive des Ours Arbouans (RSDOA)	21	1	2	0	**3**	Michèle MAGNIN FEYSOT
	Total	1197				**46**	

[1] représenté par J.-M. PARRENIN [2] représenté par Jacques DUSSOUILLEZ

Liste des 20 candidats arrêtée au 23 février 2020

Femmes		
1	Régine	BÔLE
2	Marie-Claire	CLAVEQUIN
3	Mireille	CLERC
4	Jocelyne	DUSSOUILLEZ
5	Geneviève	GADY
6	Michèle	MAGNIN-FEYSOT
7	Patricia	TASSI
8	Christiane	THIOU
9	Madeleine	VOLCKMANN

Hommes		
1	Rémi	BRENDEL
2	Jean-Louis	DEPIERRE
3	Jacques	DUSSOUILLEZ
4	Claude	GADY
5	Éric	GERMAIN
6	Christian	HERTEN
7	Christian	POTY
8	Justin	POURCHET
9	Robert	TALLONE
10	Daniel	VAN LABECKE
11	Gilbert	VOLCKMANN

Claude Gady explique que la liste des candidats comporte 20 personnes pour 23 sièges. Il est procédé au vote et à l'issue du scrutin :

↳ Tous les candidats sont élus pour une durée de quatre ans.

Composition du Comité directeur

Après concertation entre les élus, les rôles au sein du Bureau exécutif sont distribués. Au 13 mars 2020, le nouveau Comité directeur du CODERS est composé de la façon suivante :

	Membres élus		Fonction	Président de commission
1	Régine	BÔLE		
2	Rémi	BRENDEL	Secrétaire	
3	Marie-Claire	CLAVEQUIN		
4	Mireille	CLERC		
5	Jean-Louis	DEPIERRE	Trésorier adjoint	
6	Jocelyne	DUSSOUILLEZ		
7	Jacques	DUSSOUILLEZ		
8	Geneviève	GADY		
9	Claude	GADY	Président	Développement
10	Éric	GERMAIN		
11	Christian	HERTEN		
12	Michèle	MAGNIN-FEYSOT		
13	Christian	POTY	Trésorier	
14	Justin	POURCHET		Formation
15	Robert	TALLONE	Vice-Président	
16	Patricia	TASSI		
17	Christiane	THIOU	Secrétaire adjointe	
18	Daniel	VAN LABECKE		
19	Madeleine	VOLCKMANN		
20	Gilbert	VOLCKMANN	Vice-Président	

Élection des personnes chargées de la vérification des comptes

« *L'Assemblée générale désigne chaque année 2 vérificateurs aux comptes qui ne sont pas membres du Comité directeur.* » [art. 6.3 des statuts du CODERS].

↳ Colette BURDET et Thérèse LEMOINE se portent volontaires pour être vérificatrices aux comptes.
Elles sont élues à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel 2020 par Jean-Marie Parrenin

Charges d'exploitation

	Prévision 2020
Fournitures Administratives et achats divers	**600**
Formation	**25 000**
Frais d'AG et autres réunions	**1 000**
Autres Frais	**2 110**
Charges Exceptionnelles	**1 000**
Total des Charges	**29 710**
Excédent ou Déficit	**–200**

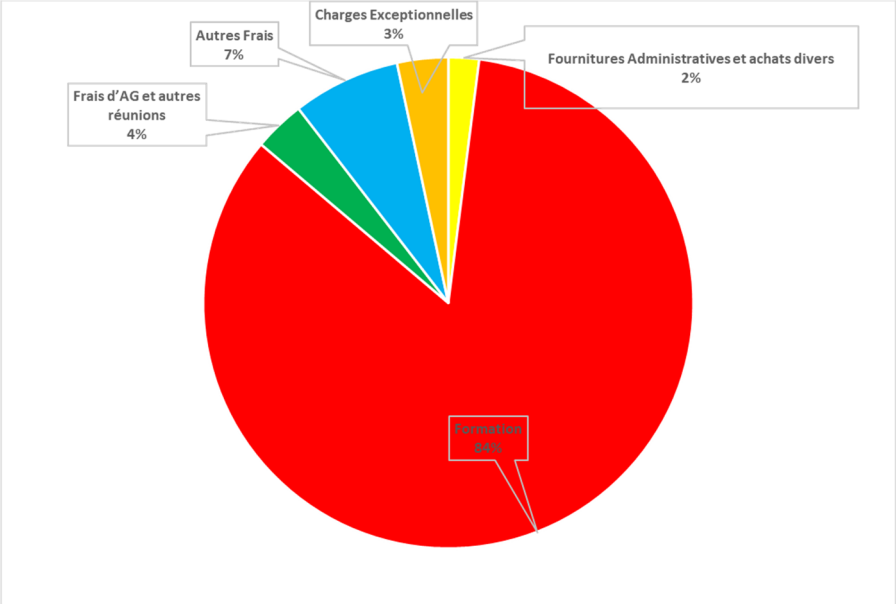

Produits d'exploitation (base : 1 240 licences)

	Prévision 2020
Formation	**11 400**
Cotisations / Licences	**9 920**
Autres Produits	**7 130**
Produits Exceptionnels	**1 000**
Total des Produits	**29 450**
Excédent ou Déficit	**–200**

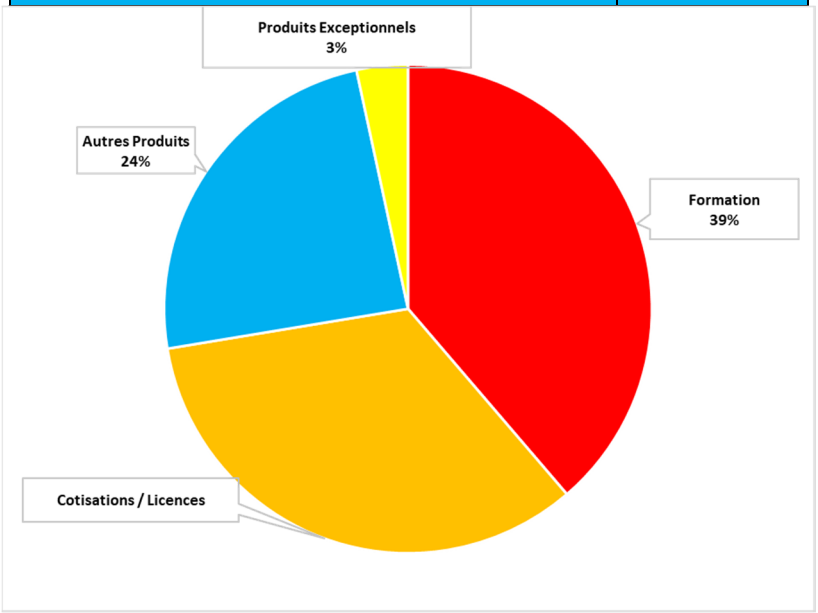

La présentation du budget prévisionnel n'appelle aucune remarque ou question.

↳ L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel à l'unanimité.

Discussion

Claude Gady rappelle que la situation du club d'Ornans est à présent stabilisée, sa Présidente, Marie-France Teyssieux, confirme et ajoute que 2 personnes de son club se sont engagées dans la formation d'animateurs gymnastique. De plus, Claude Bassang, AF gym de la RSGB et Madeleine Volckmann AF gym de la RSBM, assurent quelques séances de gymnastique à Ornans. Par ailleurs, l'activité randonnée pédestre sera proposée prochainement aux licenciés de la RSBO, un animateur va entrer en formation.

Claude Gady remercie le club RSBM pour l'appui qu'il a apporté en prenant en charge l'inscription des futurs animateurs du club de la RSVO.

Les présidents de clubs, invités à faire part des difficultés qu'ils rencontrent, déplorent le plus souvent le manque d'animateurs ou de dirigeants et dans une moindre mesure le manque de locaux.

Jacques Dussouillez donne des nouvelles encourageantes de l'état de santé de Jacky Claudet, président du club d'Houtaud.

Intervention des personnalités invitées

Comité Régional de la Retraite Sportive

Pierre Seguin, Président du CORERS–BFC, constate le bon fonctionnement du Comité départemental du Doubs et l'encourage à poursuivre ses efforts dans le domaine du développement. Il observe que la plupart des clubs de la région rencontrent les mêmes difficultés de recrutement d'animateurs et de dirigeants. Compte tenu des mesures sanitaires actuelles, il annonce que l'AG régionale qui devait se tenir le 20 mars à Beaune est ajournée et de ce fait, il restera en fonction jusqu'à la prochaine AG dont la date n'est pas fixée.

Fédération Française de Retraite Sportive

Bernard Devise, IF, représentant du Président fédéral, excuse l'absence du Président Deshayes, particulièrement sollicité en ces temps troublés.

Le développement constitue l'un des axes majeurs de la politique de la FFRS qui est une association reconnue d'utilité publique et dont la vocation consiste principalement à permettre à de plus en plus de monde de mener une vie saine. Par ailleurs, plus une fédération compte de licenciés plus elle est connue des collectivités qui peuvent lui accorder des subventions, ainsi que des sponsors qui peuvent lui apporter leur soutien : mutuelles, grandes enseignes de sport… En outre, plus l'effectif est important, plus il y a de chances que le ministère continue à mettre des CTN à disposition de la fédération. Compte tenu de la progression observée sur les effectifs, il est possible que le nombre de licenciés au plan national atteigne le chiffre de 100 000 avant l'AG du mois de novembre. Pour faire face à cette croissance rapide, la fédération est amenée à prendre d'importantes dispositions : recrutement de personnel administratif, de CTF, introduction de nouvelles activités comme les SMS dont le nom est déposé à présent et qui intéressent particulièrement les professions médicales et paramédicales. En contrepartie, toutes ces dispositions amèneront à augmenter la part fédérale de la cotisation de 2 € par licence.

La Fédération lance actuellement l'opération « *Santé-Vous Jeune* » qui a pour objectif d'organiser des rencontres intergénérationnelles entre seniors et jeunes scolarisés.

L'autre grande préoccupation de la fédération concerne la formation. À la suite de l'intervention du Président de la République sur la situation sanitaire, tous les stages de formation sont ajournés ; d'ailleurs les sites comme Doucier ont déjà fermé leurs portes. Ces dispositions auront évidemment d'importantes conséquences budgétaires et perturberont notablement l'organisation des stages. Des solutions sont à l'étude pour que les animateurs en cours de formation puissent quand même passer leur module 2.

Bernard Devise explique que le manque d'IF dans le Doubs ne présente pas une gravité exceptionnelle, les instructeurs sont d'abord nationaux et régionaux et il ne manque pas d'IF en Bourgogne (5 en formation) prêts à intervenir dans tous les départements de la Région.

Le Président du CODERS 25 — Le secrétaire

Claude Gady — Rémi Brendel

Merci à Christiane Thiou qui s'est chargée de dactylographier une grande partie de ce compte-rendu.

Annexe 1
Feuille d'émargement des participants

FEDERATION FRANÇAISE RETRAITE SPORTIVE
SPORT SENIOR SANTÉ

Comité Départemental de la Retraite Sportive du Doubs
CODERS 25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

Assemblée générale du 13 mars 2020

Comité directeur sortant

		Signature
Alain	BOBILLIER	Excusé
Rémi	BRENDEL	
Françoise	CHAMAGNE	Excusée
André	CHOLLEY	Excusé
Jacky	CLAUDET	Excusé
Marie-Claire	CLAVEQUIN	
Mireille	CLERC	
Jacques	DUSSOUILLEZ	
Jocelyne	DUSSOUILLEZ	
Maurice	FARGEAS	Abscent
Claude	GADY	
Geneviève	GADY	Abscente
Gérard	LOYE	Représenté
Jean-Marie	PARRENIN	
Christian	POTY	Excusé
Justin	POURCHET	
Robert	TALLONE	
Patricia	TASSI	
Marie-France	TEYSSIEUX	
Christiane	THIOU	
Daniel	VAN LABEKE	
Gilbert	VOLCKMANN	
Madeleine	VOLCKMANN	

Vérificatrices aux comptes

		Signature
Colette	BURDET	
Thérèse	LEMOINE	

Personne ressource

Alain	FAIVRE	Abscent

Candidats

Régine	BÔLE	Excusée
Jean-Louis	DEPIERRE	
Éric	GERMAIN	
Christian	HERTEN	
Michèle	MAGNIN-FEYSOT	

Invités

Prénom	NOM	Signature
Bernard	DEVISE	
Alain	ROUHIER	
SEGUIN	Pierre	

Annexe 2
Feuille d'émargement des électeurs

FEDERATION FRANÇAISE RETRAITE SPORTIVE
SPORT SENIOR SANTÉ®
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS

Comité Départemental
de la Retraite Sportive du Doubs
CODERS–25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

Assemblée Générale élective du 13 mars 2020
Électrices et électeurs

Club	Président(e) ou mandataire	Signature
RSGB	Claude GADY Représenté par :	
RSBT	Gérard LOYE Représenté par : P. SARRAZIN	
RSPO	Marie-France TEYSSIEUX Représenté par :	
RSH	Jacky CLAUDET Représenté par : J. DASSONVILLE	
RSBM	Éric GERMAIN Représenté par :	
RSSV	Michel ROLLAND Représenté par :	
RSPDV	Robert TALLONE Représenté par :	
RSBO	Jean-Marie LALLEMENT Représenté par :	
RSDOA	Michèle MAGNIN-FEYSOT Représentée par :	

Annexe 3

Compte de résultat du CODERS–25 au 31 décembre 2019

Charges d'exploitation

	Exercice 2019	Prévision 2019	Exercice 2018
Fournitures Administratives et achats divers	**612,72**	***200***	**95,86**
Formation	**23 830,00**	***21 800***	**17 485,00**
611000 Frais de Stage FCB	2 350,00	*2 750*	2895,00
611010 Frais de Stage Module 1	4 375,00	*5 670*	6 120,00
611030 Frais de Stage Module 2	15 955,00	*11 880*	6 935,00
611050 Frais autres Stages	1 150,00	*1 500*	1 535,00
Frais d'AG et autres Réunions	**1 439,44**	***1 000***	**570,00**
618500 Frais d'Assemblée Générale	30,00	*200*	37,00
618510 Frais d'Assemblée Générale FFRS	641,90	*500*	260,00
618520 Frais de Rassemblement	767,54	*300*	273,00
Autres Frais	**3 348,64**	***1 245***	**2 569,25**
625100 Frais de déplacement	2 713,52	*500*	1 689,50
625700 Frais de Mission et Réception	382,37	*200*	403,65
626100 Frais Postaux	21,40	*40*	4,80
627000 Frais Services Bancaires	51,20	*55*	51,20
628100 Cotisations Assurance	180,15	*450*	420,10
Charges Exceptionnelles	**148,00**	***400***	**400,00**
671800 Charges Exceptionnelles de Gestion	585,00	*0*	0,00
678000 Autres Charges Exceptionnelles	900,00	*400*	400,00
Total des Charges	**30 715,80**	***24 645***	**21 120,11**
Excédent ou Déficit	**+4 873,59**	***+1 117***	**+3 648,00**

Produits d'exploitation

	Exercice 2019	Prévisions 2019	Exercice 2018
Formation	**7 086,00**	***11 462***	**9 515,00**
706000 Produits Stage FCB	1 088,00	*1 700*	2 289,00
706100 Produits Stage M 1	1 712,00	*2 142,00*	2 799,00
706120 Produits Stage M 2	2 394,00	*6 120,00*	3 077,00
706140 Produits des autres Stages	1 892,00	*1 500*	1 350,00
Cotisations / Licences	**10 025,00**	***9 600***	**9 441,00**
708800 Cotisations de janvier à septembre	220,00	*400*	380,00
708801 Cotisations de septembre à décembre	9 805,00	*9 200*	9 061,00
Autres Produits	**8 873,29**	***4 700***	**4 605,25**
74000 Subventions	8 750,00	*4600*	4 500,00
768000 Intérêts sur livrets	123,29	*100*	105,25
Produits Exceptionnels	**9 605,10**	***0***	**1 206,86**
771800 Produits Exceptionnels de Gestion	0,00	*0*	0,00
771810 Autres Produits Exceptionnels	9 605,10	*0*	1 206,86
Total des Produits	**35 589,39**	***25 762***	**24 768,11**
Excédent ou Déficit	**+4 873,59**	***+1 117***	**+3 648,00**
Pour information nombre d'adhérents		*1 200*	1 180

Annexe 4

Message du Président de la FFRS

13 MARS 2020

fédé'flash

Fédération Française de la Retraite Sportive

Coronavirus : suspension des activités

Cher(e)s adhérent(e)s,

Dans son allocution du 12 mars dernier, le Président de la République a annoncé un certain nombre de mesures exceptionnelles pour faire face à la propagation du Covid-19.

Parmi celles-ci, la **« priorité absolue »** de protéger les personnes à risque. « Il faut continuer de gagner du temps et suivre celles et ceux qui sont les plus fragiles. **Je demande ce soir à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies respiratoires de rester autant que possible à leur domicile**. Elles pourront bien sûr sortir de chez elle mais elles doivent limiter leurs contacts au maximum ».

Mais le Président de la République a aussi demandé « à tous les Français de limiter leurs déplacements au strict nécessaire. »

En conséquence, **nous vous demandons à tous de bien vouloir suspendre jusqu'à nouvel ordre l'ensemble de vos activités physiques. Nous vous informons par ailleurs que nous avons demandé aux clubs et comités de reporter les réunions, les formations, les rassemblements de toutes sortes, ainsi que les séjours et les assemblées générales...**

Pour les séjours, il s'agit bien, dans un premier temps, de les reporter. Renseignez-vous auprès de votre président de club.

Faire preuve de bon sens en ayant toujours le souci de prendre soin de soi et des autres, tel pourrait être le slogan de la Fédération pendant toute cette période.

Gérard Deshayes, président de la FFRS,

Sylvie Kinet, directrice technique nationale.